

Dépôt de matériaux sur le domaine public

Cette demande devra parvenir à la Direction des Services Techniques dans un délai de 2 semaines avant la date de démarrage des travaux.

Prescriptions générales

- La Ville est chargée de la conservation du patrimoine voirie.
- À ce titre, elle dispose de pouvoirs de police qui lui permettent d'assurer la commodité et la sûreté de la circulation sur les voies publiques.
- La durée maximum de l'autorisation ne pourra excéder 15 jours, renouvelable par demande expresse.
- Toutes les dispositions doivent être prises pour que la voirie ne puisse être détériorée par le dépôt de matériaux.
- La réfection des dégradations occasionnées à la voirie est à la charge du titulaire de l'autorisation d'occupation du domaine public.

Prescriptions particulières

Cette demande d'occupation temporaire est soumise à un tarif de droit de voirie ([annexe des tarifs](#)).

- Le dépôt de matériaux est sous la surveillance et la responsabilité du demandeur.
- Le dépôt de matériaux ne pourra pas être fait sans l'obtention préalable de l'autorisation de la Ville, auquel cas des sanctions pénales seront appliquées.
- Le dépôt de matériaux devra faire l'objet d'un balisage de pré-signalisation ainsi que d'un dispositif rétroréfléchissant avec feux de stationnement en amont et en aval. L'ensemble devra être nettement visible de nuit comme de jour.
- Le dépôt de matériaux sera installé sur un emplacement de stationnement quand il se trouve sur la chaussée d'une voie.
- Dans tous les cas, le dépôt de matériaux ne doit pas gêner le passage des piétons, quel que soit son positionnement. Une largeur de passage de 1,40 m doit être réservée à cet effet.
- Le dépôt de matériaux ne doit jamais entraver le libre écoulement des eaux, ni porter atteinte à la sécurité des piétons, ni être une gêne à la circulation.

Indique un champ requis

— Vos coordonnées —

Vous êtes

- un particulier
 une entreprise

Nom de la société

Numéro de SIRET

Nom

Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

78420

Ville

Carrières-sur-Seine

Courriel

Téléphone

— Votre demande —

Nom du bénéficiaire

Adresse de la propriété

Téléphone du bénéficiaire

Date souhaitée de début du dépôt

Date souhaitée de fin du dépôt

Emprise de l'empiètement au sol

(en m²)

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

— CAPTCHA —

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam)

automatisées.

Enregistrer

Documents

[CM - 2025 - 035 - Délibération sur les modifications des tarifs municipaux](#)

[CM - 2025 - 035 - Annexe modification des tarifs municipaux](#)